

TOURNOI DE PÊCHE DU LAC TAUREAU

30 juin au 2 juillet 2017



4^e édition

Inscription : 30 \$ incluant participation tirage d'une chaloupe 14', remorque et moteur 6 forces,
Commandite de Sports motorisés Lac Taureau | Mirrocraft | Suzuki Marine

Gratuité catégorie enfant : un enfant de moins de 12 ans par adulte inscrit

Catégories : Grand brochet - Ouananiche - Perchaude - Achigan

Grands prix pour plus gros poissons « remise à l'eau »

Prix pour plus gros poissons | Prix pour enfants



Mirrocraft

SPORTS MOTORISÉS
LAC TAUREAU

Information : 450 833-1334



Vendredi 30 juin - Hôtel Central
18 h à 22 h - Inscriptions

Samedi 1^{er} juillet - lac Taureau
Tournoi de pêche
Enregistrement des prises
à différents endroits du lac

Dimanche 2 juillet - Marina Le Nautique IV, lac Taureau

9 h à 11 h - Suite du tournoi de pêche et enregistrement des prises
11 h à 13 h - Animation et essais de bateaux |
José Boily sera présent grâce à Lapointe Sports



À compter de 13 h - Remise des prix et prix de participation

N'oubliez pas que vous pouvez aussi pêcher à gué !

Fiche d'inscription - Règlement

Le samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2017



Cette année, votre billet vous donne droit au tirage d'une chaloupe 14', remorque et moteur 6 forces!

Inscription :

Le coût du billet est de 30 \$, valide pour 1 personne.

Gratuit : 1 enfant de moins de 12 ans par adulte inscrit (un seul billet de participation pour les 2 participants).

Des billets sont toutefois disponibles pour tous les âges, incluant les enfants de moins de 12 ans.

Paiement en argent comptant seulement.

Tout participant doit se procurer, à ses frais, son permis de pêche.

Toute embarcation doit être sécuritaire et conforme à la réglementation.

L'inscription donne droit à :

Accès pour la pesée du poisson

Participation au tirage de prix de participation le dimanche, dès 13 h, à la Marina Le Nautique IV (présence obligatoire)

Pour les gagnants du tournoi : prix et trophées, selon les catégories

Les 125 premiers inscrits recevront un t-shirt du tournoi

L'inscription est possible jusqu'à midi le samedi 1^{er} juillet, mais les billets donnant droit au tirage de la chaloupe peuvent être achetés jusqu'à midi le dimanche 2 juillet.

Les employés de la chambre de commerce et les membres du comité ne peuvent pas participer aux tirages.

Les photos ou images des participants peuvent servir à la promotion de l'événement sans que d'autres demandes ou permissions ne soient faites aux participants.

Tout participant doit signer la fiche d'inscription.

Le billet est non remboursable, même dans le cas de la disqualification d'un participant.

Les participants doivent s'arrêter au bureau d'accueil touristique de Saint-Michel-des-Saints (521, rue Brassard) afin de prendre possession de leur bracelet à compter du 28 juin

Ou

s'inscrire le vendredi 30 juin, entre 18 h et 22 h, à l'Hôtel Central (510, rue Brassard).

Catégories et prix :

Pour les espèces Grand Brochet – Ouananiche – Perchaude – Achigan :

4 prix, ainsi que des trophées et des bourses, seront remis pour la catégorie « remise à l'eau » (1 par catégorie)

4 prix, ainsi que des trophées, seront remis pour les plus lourds poissons « morts » (1 par catégorie)

Un prix spécial sera remis pour la catégorie Ouitouche (poisson blanc) et des trophées seront remis pour les enfants accompagnateurs, pour chacune des catégories.

DORÉ INTERDIT

**Merci à notre partenaire
majeur et à tous nos commanditaires**



